NUMERO SPECIAL DU 24. MAI.

L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, MAI, 26, 1898. No 17.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis	$1.00
Europe (compris le port)	2 50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne	10 cts
Chaque insertion subsequente	8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LA GUERRE

New-York, 17 mai—La cannonière américaine Wilmington rapporte que les phares électriques sont allumés à la Havana. On en conclue qu'on attend la flotte Espagnole.

Rome, 17 mai—On prétend que la Russie, l'Allemagne et la France sont d'accord pour empêcher la cession des Phillippines à l'Angleterre.

Washington, 18 mai—L'armée d'invasion des Phillipines est portée à 25,000 hommes.

Berlin, 18 mai—Le Prince de Bismark condamne la conduite des Etats-Unis envers l'Epagne.

Gibraltar, 18 mai—L'Escadre de reserve de Cadix est prête à prendre la mer, elle transportera 11,000 soldats aux Phillipines.

Washington, 18 mai—Le nombre total des volontaires monte actuellement à 92,580.

Key-West, 19 mai—Une dépêche signale le passage de la flotte espagnole de Cervera au large de la Jamaïque.

Key-West, 19 mai—Les deux flottes de Schley et de Sampson sont ici, et font du charbon.

Washington, 26 mai—McKinley vient de signer un nouvel appel pour 75,000 volontaires.

Madrid, 24 mai—Le gouvernement garde un silence absolu sur les mouvements des flottes.

Paris, 23 mai—Une dépêche de Rome annonce que l'Italie a protesté contre le blocus de Cuba, le déclarant non effectif.

Paris, 22 mai—Le Figaro annonce que les difficultés entre la France et l'Angleterre au sujet du Niger sont réglées.

Vancouver, 21 mai—Le gouvernement Anglais envoi des renforts considérables à l'escadre du Pacific.

Washington, 20 mai—Le département de la Marine a reçu l'avis officiel de la présence de Cervera à Siantago de Cuba.

Washington, 20 mai—Les bateaux Orégon, Marietta et Buffalo se dirigent à toute vapeur pour réjoindre la flotte de Sampson.

Madrid, 20 mai—L'amiral Cervera se rend à la Havane avec une énorme quantité de provisions pour Blanco.

Sa Tres Gracieuse Majeste

LA REINE VICTORIA.



Imperatrice des Indes.

Reine,

Nous sommes un nouveau-né de votre innombrable famille ; notre naissance est de date si récente, que pour la première fois, l'occasion nous est donnée d'unir notre voix à celle de vos loyaux sujets, qui dans l'immensité de votre Empire fêtent le jour anniversaire de votre naissance, et comme l'enfant nouveau-né s'efforce en ses premiers bégaiements de prononcer le doux nom de sa mère, nous venons au début de notre carrière vous offrir respectueusement notre humble et sincère hommage.

Certes, vos féaux sujets les Canadiens-Français libéraux de Manitoba, n'ont point attendu ce jour pour vous rendre individuellement le juste tribut de leur reconnaissance et de leur dévouement, mais, c'est la première fois qu'il leur est permis d'exprimer publiquement et collectivement leurs sentiments, par la voix d'un journal, écho fidèle de leurs pensées.

Quelque modeste que soit notre rôle et notre position parmi la multitude de journaux qui d'un bout à l'autre de votre Empire travaillent à assurer le bonheur de votre peuple, nous osons aujourd'hui mêler notre voix au concert grandiose de cette Presse glorieuse.

Notre seule prétention est de contribuer dans la limite de nos modeste ressources au triomphe des nobles IDÉES qui sont l'honneur de votre Glorieux Règne.

La Justice, le respect de toutes les Croyances, l'intérêt du Peuple.

Nous marcherons fidèlement dans la voie que vous nous avez tracée.

Nous savons qu'en travaillant pour la gloire et la Prospérité du Canada nous contribuerons à la gloire et à la Prospérité de l'Empire Britannique.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309, *WINNIPEG, MAN.*

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

Ottawa, 19 mai—Une longue discussion a eu lieu à la Chambres des Communes, mercredi après midi, sur la loi concernant la main-d'œuvre étrangère, et la nécessité de la rendre plus efficace. On a cité de nombreux cas dans les quels la main-d'œuvre étrangère nuisait sérieusement à l'ouvrier canadien. Le Premier a déclaré que le gouvernement désirait rendre la loi plus efficace autant qu'il le pourrait, et que dans un avenir prochain il proposerait de l'amender, si l'expérience démontre l'inéfficacité des dispositions actuelles.

Mais la discussion a présenté un intérêt particulier par suite de l'occasion qu'elle a fourni à la Chambre d'affirmer hautement ses sympathies envers les Etats-Unis dans le présent conflit Espagnol-Américain.

Un membre conservateur a déclaré que beaucoup de Canadiens verraient sans aucun chagrin les Américains éprouver quelques revers, en raison des actes d'hostilité dont ils se sont fréquement rendus coupables envers le Dominion.

Cette déclaration fut accueillie par des témoignagés de désapprobation des deux côtés de la Chambre et lorsque le Premier prit la parole pour exprimer sa satisfaction de la cordialité des rélations existantes entre l'Empire Britannique et les Etats-Unis, il fut vivement applaudi.

En raison de la nécessité de maintenir cet état de choses, il se prononca vigoureusement contre l'opportunité d'étendre la loi sur la main d'œuvre étrangère, ou de faire quoique ce soit qui puisse sembler une manifestation hostile à l'égard de nos voisins du Sud.

Ces déclarations pacifiques furent d'autant plus significatives que Sir Charles Tupper vint déclarer approuver complètement les vues de Sir Wilfrid Laurier, et les applaudissements éclatèrent de plus belle.

C'était un spectacle nouveau pour les vieux parlementaires, de voir le vénérable Baronet et ses amis rivaliser de protestations d'amitié et d'affection envers le Américains, mais Sir Charles sait au besoin tenir compte de l'opinion publique et il a prouvé avec quelle humilité il sait faire la courbette devant le sentiment unanime du pays.

Le Bill des Franchises

Le bill des Franchises est passa aux Communes, et il va tenter l'expérience de l'hostilité du Sénat. Bien que les conservateurs aient librement exercé leurs droits de critique et aient présenté des amendement variés, il n'y a pas eu de véritable opposition sérieuse, et les changements votés par les communes n'ont nullement affecté le principe du bill. Il n'y a eu que des changements de détil.

L'acte inique des Franchises de 1895 appartient heureusement désormais au passé et il sera vite oublié, comme l'est toute mesure inique et mauvaise. Le pays n'aura plus à supporter les ruineuses dépenses des couteuses révisions de listes d'électeurs ; il ne sera plus à la merci de l'intransigeance des avocats reviseurs, et alors que la présente

(Suite, page 5)